

DATES ET HEURES DE RENTREE DES CLASSES				
classe	date de rentrée	accueil des internes	accueil des DP et externes	modalités
3ème	mercredi 2 septembre	8h20	9h	9h15 réunion élèves et parents à l'amphithéâtre puis prise en charge par les professeurs principaux ; présence obligatoire le mercredi 2 jusqu'à 17h
2nde GT	mercredi 2 septembre	8h20	9h	
2nde pro PA	mercredi 2 septembre	8h20	9h	
2nde pro NJPF (Forêt)	mercredi 2 septembre	8h20	9h	
1 STAV	jeudi 3 septembre	8h	8h45	9h15 réunion d'accueil à l'amphithéâtre 10h30 prise en charge par les professeurs principaux et début des cours
1 CGEA	jeudi 3 septembre	8h	8h45	
1è Forêt	jeudi 3 septembre	8h	8h45	
T STAV	jeudi 3 septembre	8h	8h45	
T CGEA	jeudi 3 septembre	8h	8h45	
Term Forêt	jeudi 3 septembre	8h	8h45	
BTS 1 ACSE	mercredi 2 septembre		9h	9h : accueil et prise en charge par le professeur coordonnateur 14h : réunion à l'amphithéâtre avec équipe de direction et vie scolaire
BTS 1 TC	mercredi 2 septembre		9h	
BTS 1 GPN	mercredi 2 septembre		9h	
BTS 2 ACSE	jeudi 3 septembre		9h	9h : accueil et prise en charge par le professeur coordonnateur puis début des cours vendredi 4 septembre 14h : réunion à l'amphithéâtre pour les BTS 2
BTS 2 TC	jeudi 3 septembre		9h	
BTS 2 GPN	vendredi 4 septembre		8h	8h : accueil et prise en charge par le professeur coordonnateur puis début des cours vendredi 4 septembre 14h : réunion à l'amphithéâtre pour les BTS 2

La journée (et nuitée pour les internes) du mercredi 2 septembre est réservée à un accueil spécifique pour les nouveaux élèves (3è, 2nde GT et 2nde pro) avec une découverte du lycée et son environnement, de la formation, et les particularités de chaque classe.

Le repas du mercredi 2 septembre à midi sera offert aux parents qui le souhaitent au self : contacter la vie scolaire pour réserver

Informations : la Carte Jeune doit être commandée au plus vite (la faire refaire pour les "anciens" qui l'auraient perdue) car elle est utilisée pour le passage au self notamment.

Il sera remis à chaque lycéen un carnet de correspondance ainsi que les **manuels scolaires** prêtés par la Région

2 **certificats de scolarité** seront remis à chaque élève au cours de la 1ère semaine.